

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vendredi vingt-et-un novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 14 novembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Philippe JANICOT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, M. Philippe JANICOT, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, Mme Hélène CUEILLE, M. Gilbert BERNARD, M. Michel CUBERTAFOND, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, M. Thierry MIGUEL, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, Mme Pascale ETIENNE, Mme Valérie MILLON

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Serge ROUX
Mme Sarah GENTIL donne pouvoirs à M. Michel CUBERTAFOND
Mme Marie-Eve TAYOT donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent JALBY donne pouvoirs à M. Jean-Marie LAGEDAMONT
M. Joël GARESTIER donne pouvoirs à Mme Emilie RABETEAU
M. Laurent LAFAYE donne pouvoirs à Mme Marie-Claude BODEN
Mme Marie LAPLACE donne pouvoirs à Mme Hélène CUEILLE
Mme Corinne JUST donne pouvoirs à M. Ludovic GERAUDIE
M. Denis LIMOUSIN donne pouvoirs à M. Gilbert BERNARD
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à Mme Patricia VILLARD
Mme Amandine JULIEN donne pouvoirs à M. Matthieu PARNEIX
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
M. Alain BOURION donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET
Mme Isabelle NEGRIER CHASSAING donne pouvoirs à Mme Pascale ETIENNE
Mme Nadine BURGAUD donne pouvoirs à M. François POIRSON
Mme Anne-Marie COIGNOUX donne pouvoirs à Mme Valérie MILLON

Absents :

M. Gilles BEGOUT, Mme Sylvie ROZETTE, Mme Julie LENFANT, M. Pascal THEILLET, M. Vincent BROUSSE, Mme Nathalie MEZILLE

L'ORDRE DU JOUR EST

Approbation de la convention de cession de données de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne vers Limoges Métropole

N° 11.2

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Limoges Métropole est engagée aux côtés des 20 communes dans une dynamique d'amélioration de l'habitat privé, conformément aux orientations du Programme local de l'habitat (PLH), notamment dans son Action 2 « Mettre en œuvre, renforcer et faire de l'observatoire de l'habitat un outil de connaissance au service de l'aménagement du territoire » et plus largement du projet de territoire (cf fiche action 27, « Améliorer et adapter l'habitat aux besoins »).

Aussi, elle porte, au titre de sa compétence habitat, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat intercommunale (Opah) et une Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (Opah Ru).

Afin de poursuivre cette dynamique de requalification du bâti existant et de l'intensifier, Limoges Métropole souhaite se doter d'un observatoire des copropriétés. Cet outil de veille et d'observation va permettre d'améliorer la connaissance du parc de logements en copropriété, de développer des fonctions de veille continue en vue de détecter à temps les évolutions négatives et ainsi de repérer les copropriétés nécessitant une intervention ciblée.

Les données recueillies permettront d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique locale opérationnelle à destination des copropriétés.

Aussi, l'observatoire des copropriétés répond à trois objectifs :

- dresser un état des lieux du parc de copropriétés pour améliorer sa connaissance. Il s'agit d'identifier les copropriétés selon un indice de fragilité. L'observatoire qualifie leurs éventuelles difficultés et établit leur profil. L'objectif est d'aider à la priorisation des actions de traitement et de prévention ;
- mesurer l'impact des actions menées en soutien aux copropriétés pour évaluer les effets de l'action publique, notamment dans le secteur de l'Opah Ru sur le centre ancien de la ville de Limoges ;
- observer l'ensemble des facteurs de déqualification des copropriétés, à savoir l'état du bâti, le profil socio-économique des copropriétaires, des locataires, la solvabilité de ces derniers et de la copropriété, le fonctionnement des instances décisionnelles, la gestion financière et les modes d'occupation.

Dans ce cadre, afin d'obtenir des données concernant les caractéristiques socio-économiques des occupants des copropriétés, un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne (CAF 87) est nécessaire.

Les données précisées en annexes de la convention seront transmises une fois par an à Limoges Métropole par la CAF 87 : montant du revenu net imposable du foyer, nombre de personnes couvertes par les aides, nombre de cohabitants, etc.

Le conseil communautaire décide :

- d'autoriser le Président à signer la convention de cession de données de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne vers Limoges Métropole ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents devant intervenir dans ce cadre.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le jeudi 04 décembre 2025